Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 06/10/2026
ID : 057-245700695-20260930-D2026_146_SI-AR

CCCE

République Française
Département de la Moselle

DECISION 2026-146

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu la délibération n° 24 du Conseil communautaire en date du 8 juillet 2024 instituant une aide financière pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie,

Considérant les demandes de subventions déposées par des particuliers résidant sur le territoire communautaire,

Considérant l'avis favorable de la Commission Politique de l'Environnement – Développement durable ayant eu lieu le 24 septembre 2026, pour les dossiers n^{os} 18 à 20,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1er :

Une subvention au titre du dispositif d'aide financière à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie est attribuée aux particuliers du territoire ayant déposé un dossier de demande d'aide et reçu un avis favorable de la commission Environnement. La liste des bénéficiaires, précisant le montant respectif de l'aide, est annexée au présent document.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des décisions fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 30 septembre 2026

Le Président
Roland BALCERZAK

COMMUNAUTÉ de COMMUNES de CATTENOM et ENVIRONS
Le Président

CCCE

.épublique Française
)épartement de la Moselle

LISTE DES RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE POUR LA COMMISSION DU 24-09-2026

N° de dossier	NOM - Prénom	COMMUNE	Montant subventionnable	Matériel	Montant aide
18	SCHMITTER Evelyne	PUTTELANGE-LÈS-THIONVILLE	177,00 €	Cuve 300 L	88,50 €
19	DUCHMANN Benjamin	RODEMACK	374,76 €	Cuve 1000 L	187,38 €
20	BONTEMPO Aurélie	CATTENOM	457,00 €	Cuve 230 L + collecteur + robinet	228,50 €

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 057-245700695-20260930-D2026_146_SI-AR